

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

## **NR 21**

Société en commandite par actions  
au capital de 1 475 434,40 €  
87, rue de Richelieu  
75002 Paris

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

## **Grant Thornton**

SAS d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile France et membre  
de la Compagnie régionale de Versailles  
RCS Nanterre B 632 013 843  
29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

## **NR 21**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société NR 21,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NR 21 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### **Justification des appréciations – Points clés de l'audit**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

### **Autres vérifications ou informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### ***Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel***

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

#### ***Désignation du commissaire aux comptes***

Nous avons été nommés commissaire aux comptes de la société NR 21 par votre assemblée générale du 25 septembre 2019.

Au 31 décembre 2020, Grant Thornton est dans la 2<sup>ème</sup> année de sa mission.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en

place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 19 mars 2021

Le commissaire aux comptes

**Grant Thornton**

**Membre français de Grant Thornton International**



Laurent Bouby  
Associé

## 2.1 ETATS FINANCIERS

### COMPTE DE RESULTAT (en liste)

En euros

Rubriques	2020	2019
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services)		
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>		
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions (et amortissements), transferts charges Autres produits		1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>1</b>
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises) Achats matières premières et autres approvisionnements Variations de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes	132 952	115 076
Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales		353
DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Pour risques et charges : dotations aux provisions Autres charges	55 547	1
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>188 498</b>	<b>115 430</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(188 498)</b>	<b>(115 429)</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>		
Bénéfice ou perte transférée Perte ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 200 2 894	126
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>6 094</b>	<b>126</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(6 094)</b>	<b>(126)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(194 592)</b>	<b>(115 555)</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		1 10 311 094
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>10 311 095</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		10 311 243
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>10 311 243</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(148)</b>
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>10 311 096</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>194 592</b>	<b>10 426 799</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>(194 592)</b>	<b>(115 703)</b>

**BILAN ACTIF**

En euros

Rubriques	Montant Brut	Amortissements Provisions	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Immobilisations incorporelles en-cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en-cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres	1		1	60 734
Capital souscrit - appelé, non versé				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : 14 238)	14 238	3 200	11 039	14 238
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>				
Instruments de trésorerie				
<b>DISPONIBILITES</b>				
Disponibilités	51 454		51 454	137 613
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>65 694</b>	<b>3 200</b>	<b>62 494</b>	<b>212 585</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>65 694</b>	<b>3 200</b>	<b>62 494</b>	<b>212 585</b>

**BILAN PASSIF**

En euros

Rubriques	2020	2019
Capital (dont versé 268 261 )	268 261	1 502 260
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	126 667	226 667
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	(468 370)	(1 686 667)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>(194 592)</b>	<b>(115 703)</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(268 035)</b>	<b>(73 443)</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	246 145	243 126
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 295	41 813
Dettes fiscales et sociales	89	89
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 000	1 000
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>330 529</b>	<b>286 028</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>62 494</b>	<b>212 585</b>

## Tableau des flux de trésorerie

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ	31/12/2020	31/12/2019
<b>Résultat net</b>	(194 592)	(115 703)
+ Amortissements et provisions	3 200	(10 311 094)
- Plus-values de cession, nettes d'impôt		
+ Moins-values de cession, nettes d'impôt		10 311 094
+ Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	3 019	
<b>= Marge brute d'autofinancement</b>	<b>(188 374)</b>	<b>(115 703)</b>
<b>- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>(102 215)</b>	<b>139 156</b>
Stocks et en-cours		
Autres Créances	(60 733)	(214 404)
Autres débiteurs		
Fournisseurs	(41 482)	353 560
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)</b>	<b>(86 158)</b>	<b>(254 858)</b>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>		
Corporelles et incorporelles		
Financières		
<b>Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts</b>		
Corporelles et incorporelles		
Financières		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>		
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires		
Augmentations de capital en numéraire		
Variation des comptes courants		244 126
Remboursements d'emprunts		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>		<b>244 126</b>
<b>Variation de trésorerie (A + B + C)</b>	<b>(86 158)</b>	<b>(10 733)</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture (D)</b>	<b>151 851</b>	<b>162 584</b>
<b>Trésorerie à la clôture (A + B + C + D)</b>	<b>65 693</b>	<b>151 851</b>

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Totaux
<b>Clôture au 31/03/2019</b>	<b>1 341 304</b>	<b>2 682 608</b>	<b>3 637 950</b>	<b>2 913 491</b>	<b>-8 919 690</b>	<b>-272 099</b>	<b>42 260</b>
Affectation du résultat 2018/2019					-272 099	272 099	
Réduction de capital		-1 180 348			1 180 348		
Apurement des pertes			-3 637 950	-2 686 824	6 324 774		
Dividende							
Résultat 31/12/2019						-115 703	-115 703
<b>Clôture au 31/12/2019</b>	<b>1 341 304</b>	<b>1 502 260</b>	<b>0</b>	<b>226 667</b>	<b>-1 686 667</b>	<b>-115 703</b>	<b>-73 443</b>
Affectation du résultat 2019					-115 703	115 703	
Réduction de capital		-1 234 000		-100 000	1 334 000		
Apurement des pertes							
Dividende							
Résultat 31/12/2020						-194 592	-194 592
<b>Clôture au 31/12/2020</b>	<b>1 341 304</b>	<b>268 261</b>	<b>0</b>	<b>126 667</b>	<b>-468 371</b>	<b>-194 592</b>	<b>-268 035</b>

## Résultat par action

	Nombre d'actions	Résultat de l'exercice	Résultat par action
Clôture au 31/03/2019	1 325 994	-272 099	-0,205
Clôture au 31/12/2019	1 325 994	-115 703	-0,087
Clôture au 31/12/2020	1 325 994	-194 592	-0,147

## 2.2 ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

**Code de Commerce articles L.123-13 à L.123-21 et R.123-195 à R.123-198, Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983, règlement ANC 2015-05 du 2 juillet 2015 homologué par arrêté du 28 décembre 2015 et règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 29 décembre 2016.**

NR 21 est une Société en Commandite par Actions dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris, Compartiment C. Le siège social est situé 87, rue de Richelieu à Paris.

Cette annexe est établie en euros. Ces comptes annuels ont été établis pour la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020.

- Total bilan 62 494 euros
- Chiffres d'affaires 0 euros
- Résultat net comptable -194 592 euros

---

### 2.2.1 FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de Covid-19 qui est toujours en cours. Compte tenu de l'absence d'activité, cette épidémie n'a pas eu d'impact sur la société NR 21 en 2020 et ne devrait pas avoir d'impact en 2021.

L'assemblée générale mixte du 16 décembre 2020 a décidé de réduire le capital de la société NR21 par imputation d'une partie des pertes des exercices précédents. L'opération d'un montant de 1 233 999,68 € a été réalisée par minoration de la valeur nominale des 1 341 304 actions composant le capital, laquelle a été ramenée de 1,12 € à 0,20 € par action. Le capital social a été ainsi ramené de 1 502 260,48 € à 268 260,80€.

Cette opération, purement technique, n'a eu aucun impact sur la situation des actionnaires qui n'ont subi aucune dilution de leur participation dans le capital et les droits de vote de la société ou de leur quote-part de capitaux propres.

---

### 2.2.2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019. Aucune modification de la présentation des comptes n'est intervenue.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect :

- Du principe de prudence,
- De la continuité d'exploitation,
- De la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- De l'indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes semestriels.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

### **TITRES DE PARTICIPATION**

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les titres de participation sont susceptibles d'être dépréciés lorsque leur valeur comptable présente un écart négatif significatif par rapport à leur valeur d'utilité pour l'entreprise, cette dernière étant appréciée en fonction de critères multiples tels que l'actif net réévalué, la rentabilité, les perspectives de rentabilité, les perspectives de développement à long terme, la conjoncture. Il est tenu compte de la valeur de marché des actifs détenus par les filiales ou sous filiales.

### **CREANCES**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

### **ACTIONS PROPRES**

La Société détient 15 310 de ses propres actions.

### **PROVISIONS**

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de réglementation comptable relatif aux passifs, les provisions sont définies comme des passifs représentant une obligation probable ou certaine qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

## 2.2.3 AUTRES INFORMATIONS

### 2.2.3.1. Transactions effectuées par la société avec des parties liées

Les transactions avec les parties liées relèvent principalement de prêts, et accessoirement de prestations de services et de refacturations de la Société ALTAREA SCA.

La société NR 21 a une dette de 246 145 euros envers ALTAREA SCA régie par une convention signée en date du 11 Septembre 2019.

Les sommes mises à disposition portent intérêts dès le jour de leur mise à disposition selon le taux d'intérêts maximum fiscalement déductible en France.

### 2.2.3.2 Résultat par action

Le résultat net par action non dilué (résultat de base par action) correspond au résultat net, rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen pondéré de titres auto-détenus.

Pour le calcul du résultat net dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet potentiellement dilutif de tous les instruments de capitaux propres émis par la Société.

Les actions potentielles sont traitées comme dilutives si la conversion éventuelle en actions ordinaires implique une réduction du résultat par action.

### 2.2.3.3. Endettement financier

L'endettement financier net de la Société au 31 décembre 2020 s'établit à 180 452 euros. Il représente la position créditrice ou débitrice de la société vis-à-vis de ses tiers hors cycle d'exploitation c'est-à-dire en ne prenant pas en considération les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales.

Endettement financier net = Dettes bancaires + C/C Associés – Disponibilités - VMP

en euros	31/12/2019	Flux de Trésorerie	Variation "non cash"	31/12/2020
<b>Endettement obligataire et bancaire, hors découverts bancaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-151 851	86 158	0	-65 693
Découverts bancaires				
<b>Trésorerie nette</b>	<b>-151 851</b>	<b>86 158</b>	<b>0</b>	<b>-65 693</b>
<b>Endettement obligataire et bancaire net</b>	<b>-151 851</b>	<b>86 158</b>	<b>0</b>	<b>-65 693</b>
Prêts participatifs et avances Groupe et associés	243 126		3 019	246 145
Intérêts courus sur avances Groupe et associés				
<b>Endettement financier net</b>	<b>91 275</b>	<b>86 158</b>	<b>3 019</b>	<b>180 452</b>

#### **2.2.3.4. Situation fiscale**

Au titre de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, la SCA NR 21 a un résultat fiscal déficitaire.

#### **2.2.3.5. Identité de la société mère consolidant les comptes**

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société ALTAREA SCA (RCS PARIS 335 480 877) dont le siège social se situe 87 rue de Richelieu 75002 Paris.

Les états financiers consolidés peuvent être obtenus au siège de la Société.

#### **2.2.3.6 Evénements postérieurs à la clôture**

Une augmentation de capital d'un montant global brut (prime d'émission comprise) de 6 035 868 euros est intervenue le 13 janvier 2021. Elle a été réalisée par voie d'émission de 6 035 868 actions nouvelles au prix unitaire de souscription de un euro, soit avec une prime d'émission de 0,80 € par action. L'augmentation de capital a été effectuée avec maintien du droit préférentiel de souscription, avec faculté de souscrire à titre irréductible et réductible, aux fins de permettre à tous les actionnaires de participer à l'opération s'ils le souhaitent.

Après opération, Altarea reste actionnaire majoritaire détenant 96,52% du capital et des droits de vote. L'augmentation de capital a fait l'objet d'un prospectus soumis à l'approbation préalable de l'Autorité des marchés financiers. Il décrit les principales caractéristiques de l'offre et détaille les facteurs de risques liés à la Société et à l'opération.

#### **2.2.3.7 Engagement hors bilan**

Néant.

**Tableau des créances (en euros)**

Créances	Montant brut 2020	Provision	Montant net 2020	Montant net 2019
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>				
<b>Autres créances</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>60 734</b>
Personnel et comptes rattachés				
Avances et acomptes				
Etat, autres collectivités : impôt sur les sociétés				
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée				60 338
Etat, autres collectivités : créances diverses				
Groupe et associés				
Débiteurs divers	1		1	396
<b>Total</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>60 734</b>

**Tableau de ventilation des créances par échéance (en euros)**

Créances	Montant brut 2020	à 1 an	de 1 à 5 ans	>5 ans
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>				
Personnel et comptes rattachés				
Avances et acomptes				
Etat, autres collectivités : impôt sur les sociétés				
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat, autres collectivités : créances diverses				
Groupe et associés				
Débiteurs divers	1	1		
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		

**Tableau de ventilation des dettes par échéance (en euros)**

Emprunts et autres Dettes	31/12/2020	à 1 an	de 1 à 5 ans	>5 ans	31/12/2019
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>247 145</b>	<b>247 145</b>			<b>244 126</b>
Autres emprunts obligataires					
Emprunts bancaires					
Dépôts et cautionnements reçus					
Groupe et associés	247 145	247 145			244 126
Autres dettes					
<b>DETTES ET AUTRES DETTES</b>	<b>83 384</b>	<b>83 384</b>			<b>41 902</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	83 295	83 295			41 813
Dettes Personnel et Organismes sociaux					
Dettes fiscales	89	89			89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
<b>Total</b>	<b>330 529</b>	<b>330 529</b>			<b>286 028</b>

**Tableau des charges à payer dans les postes de bilan**

Charges à payer inclus dans les postes du bilan	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts et dettes financières		
Fournisseurs et comptes rattachés	68 760	29 760
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Impôts, taxes et versements assimilés	89	89
Charges de personnel		
Groupe et associés		
Divers		
<b>Total</b>	<b>68 849</b>	<b>29 849</b>

**Evolution du capital**

Catégories de titres	à la clôture de l'exercice	Nombre de titres		Valeur nominale
		créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 341 304			0,2

## 4.1.1 Tableau des résultats des 5 derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2020	31/12/2019	31/03/2019	31/03/2018	31/03/2017
Durée de l'exercice (mois)	12	9	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	268 260	1 502 260	2 682 608	2 682 608	2 682 608
Nombre d'actions	1 341 304	1 341 304	1 341 304	1 341 304	1 341 304
- ordinaires	1 341 304	1 341 304	1 341 304	1 341 304	1 341 304
- à dividende prioritaire	-	-	-	-	-
Nombre maximum d'actions à créer	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par droit de souscription	-	-	-	-	-
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	33 405	30 677
Résultat avant impôt, participation, dot, amortissements et provisions	-191 392	10 195 540	- 347 477	100 756	452 790
Impôts sur les bénéfices (Crédit impôt Recherche)	-	-	141 415	174 160	161 998
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Dot. amortissements et provisions	-3 200	- 10 311 243	- 66 038	-	- 1 105 294
Résultat net	-194 592	- 115 703	- 272 100	274 916	- 490 506
Résultat distribué	-	-	-	-	-
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot, amortissements et provisions	-0,143	7,601	- 0,154	0,205	0,458
Résultat après impôt, participation, dot, amortissements et provisions	-0,147	- 0,086	- 0,203	0,205	- 0,366
Dividende attribué	-	-	-	-	-
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	-	-	-	-	-
Masse salariale	-	-	-	-	-
Somme versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales..)	-	-	- 35 768	- 91 161	- 84 123

## 4.1.2 Délais de paiement

Au 31 décembre 2020	Article D.441 I.-1° : Factures <i>recues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (-1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (-1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	1					2						
Montant total des factures concernées (TTC)	-82,14	-14 400			-52,8	14 452,80						
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0,08%	14,41%			0,05%	14,46%						
% du montant total du CA TTC de l'exercice												
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées de retard de paiement</b>												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (TTC)												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (délais contractuels ou délais légaux)</b>												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement												
						Délais légaux			Délais légaux			